



Rapport d'activité

2022

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	3
1.1. Les caractéristiques générales de la délégation de service public	3
1.1.1. Objet et étendue de la délégation	3
1.1.2. Autorité délégante	3
1.1.3. Délégué	3
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants	3
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat	3
1.2. Les caractéristiques intrinsèques du service	4
1.2.1. Les services fournis	4
1.2.2. Les installations	4
1.2.3. Le partage des charges entre le délégué et le délégant	4
2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER	5
2.1. présentation du Compte de résultat	5
2.1.1. Les règles comptables	5
2.1.2. Compte de résultat	5
2.1.3. Commentaires du compte de résultat	7
2.2. Compte rendu bilanciel sur les biens et immobilisations	12
2.2.1. Etat de variation de patrimoine	12
2.2.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué	14
2.2.3. Engagements financiers	16
3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE	17
3.1. Evolution de la mortalité en France	17
3.2. Analyse du registre des crémations	19
3.2.1. Evolution du nombre annuel de crémations	19
3.2.2. Evolution mensuelle du nombre de crémations	20
3.2.3. Origine des défunts par lieu de domicile	21
3.2.4. Fréquentation de la salle de cérémonies	21
3.3. Autres indicateurs de qualité	22
3.3.1. Le Temps de mémoire	22
3.3.2. Registre d'appréciation du service	23
4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE	24
4.1. Le compte rendu technique	24
4.1.1. Les horaires d'ouverture	24
4.1.2. Les moyens en personnel	24
4.1.3. La formation	24
4.2. Le compte rendu financier	25
4.2.1. Les tarifs des prestations du service public	25
4.2.2. La révision des tarifs	25
5. PERSPECTIVES 2023	26

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La délégation porte sur :

- La construction d'un crématorium et la fourniture des équipements qui y sont associés,
- La gestion et l'exploitation du crématorium.

1.1.2. Autorité délégante

La ville de Bergerac.

1.1.3. Déléataire

Société Crématiste Bergeracoise puis OGF suite à la signature de l'avenant n°1 le 26 juin 2018

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président et Directeur général : M. Alain COTTET

Directeur délégué : M. Didier HEREAU

Directrice de secteur opérationnel : Mme Laurence BELLEFACE

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Convention de délégation de service public d'une durée de 25 ans à compter de la signature du contrat, soit au 1^{er} août 2010. Le contrat s'achève ainsi au 31 juillet 2035.

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure les missions principales suivantes :

- La réception des cercueils,
- L'accueil des familles,
- L'organisation des cérémonies à la demande des familles,
- La vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans le four,
- La crémation des cercueils,
- La pulvérisation des cendres,
- La dispersion,
- La crémation des restes mortels provenant de corps exhumés,
- L'élimination de pièces anatomiques en dehors des heures d'ouverture au public,

1.2.2. Les installations

Le crématorium comprend :

- Un local d'accueil,
- Une salle de cérémonie d'une capacité d'accueil de 100 personnes assises et permettant le déroulement de toutes les cérémonies funéraires, quelles que soient les opinions religieuses ou philosophiques,
- Une salle de visualisation de l'introduction du cercueil dans le four, directement et par vidéo,
- Une salle avec les équipements de crémation,
- Des sanitaires réservés au public,
- Des locaux annexes techniques,
- Un local pour le personnel du crématorium,
- Un local pour l'officiant et le matériel de sonorisation,
- Des locaux pour le personnel municipal chargé de l'entretien du parc cinéraire,
- Un Jardin du Souvenir créé par la Ville.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

Les charges sont supportées en totalité par le délégataire.

2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER

2.1. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

2.1.1. Les règles comptables

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année civile 2022 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

2.1.2. Compte de résultat

Le remplacement en février-juillet 2021 de l'appareil de crémation et de filtration avait très fortement impacté les CA et charges du compte de résultat.

Le retour en 2022 sur une année d'activité pleine rend peut pertinentes les évolutions présentées dans le compte de résultat ci-dessous.

Le compte de résultat est présenté en euros hors taxes.

en euros hors taxes	2021	% du CA	2022	% du CA	Variation	Var %
Nombre crémations (dont exhumations)	549		1 049		500	91.1%
Nombre crémations (PAOH)	1		2		1	100.0%
Nombre de dispersions						
Nombre de locations de la salle de cérémonie	1		2		1	100.0%
Chiffre d'affaires						
Crémation	321 674 €	99.8%	644 151 €	99.8%	322 477 €	100.2%
Autres crémations	294 €	0.1%	617 €	0.1%	323 €	109.8%
Dispersion						
Jardin du Souvenir						
Salle de Cérémonie	174 €	0.1%	365 €	0.1%	191 €	109.7%
Conservation d'urne						
Vente de reliquaires PAOH						
Autres CA	39 €	0.0%	247 €	0.0%	207 €	529.1%
TOTAL RECETTES	322 182 €	100.0%	645 380 €	100.0%	323 198 €	100.3%

en euros hors taxes	2021	% du CA	2022	% du CA	Variation	Var %
Fournitures et consommables	17 658 €	5.5%	24 879 €	3.9%	7 221 €	40.9%
Eau	268 €	0.1%	129 €	0.0%	-139 €	-51.8%
Gaz	11 106 €	3.4%	13 355 €	2.1%	2 249 €	20.2%
Electricité	5 461 €	1.7%	7 805 €	1.2%	2 344 €	42.9%
Fournitures entretien	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Fournitures administratives	571 €	0.2%	766 €	0.1%	195 €	34.1%
Achats Fournitures exploitation	252 €	0.1%	2 824 €	0.4%	2 572 €	1020.6%
Services extérieurs	7 231 €	2.2%	11 711 €	1.8%	4 480 €	62.0%
Sous traitance	0 €	0.0%	445 €	0.1%	445 €	
Location mobilières	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Autres locations	-641 €	-0.2%	0 €	0.0%	641 €	-100.0%
Equipements opérateurs crématorium	0 €	0.0%	299 €	0.0%	299 €	
Entretien Rep. Vetements	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Entretien des équipements de crémation et filtrations	3 964 €	1.2%	896 €	0.1%	-3 068 €	-77.4%
Contrôles techniques	1 698 €	0.5%	7 821 €	1.2%	6 123 €	360.6%
Assurances	2 210 €	0.7%	2 251 €	0.3%	41 €	1.8%
Assurances véhicules	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Etudes et recherches	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Documentation	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Autres services extérieurs	36 980 €	11.5%	68 282 €	10.5%	31 302 €	84.6%
Entretien des locaux et espaces verts	8 116 €	2.5%	10 491 €	1.6%	2 375 €	29.3%
Intérim	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Honoraires (CAC,...)	0 €	0.0%	286 €	0.0%	286 €	
Frais actes hors contentieux	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
frais de siège	27 385 €	8.5%	54 212 €	8.4%	26 826 €	98.0%
Publicité	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Transport sur achat	0 €	0.0%	461 €	0.1%	461 €	
Déplacements, missions, réceptions	442 €	0.1%	523 €	0.1%	82 €	18.5%
Frais postaux et télécoms	982 €	0.3%	1 474 €	0.2%	492 €	50.1%
Frais de banques	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Cotisations professionnelles et Divers	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Redevances	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Autres charges	55 €	0.0%	835 €	0.1%	780 €	1423.1%
Impôts et taxes	10 145 €	3.1%	13 315 €	2.1%	3 170 €	31.2%
Taxe foncière	5 447 €	1.7%	5 572 €	0.9%	125 €	2.3%
CFE	2 526 €	0.8%	2 474 €	0.4%	-52 €	-2.1%
CVAE	1 656 €	0.5%	4 236 €	0.7%	2 580 €	155.7%
ORGANIC	515 €	0.2%	1 033 €	0.2%	517 €	100.3%
Autres Impôts & Taxes		0.0%		0.0%	0 €	
Charges de personnel	95 824 €	29.7%	109 337 €	16.9%	13 513 €	14.1%
Personnel (refacturations intragroupe)						
Rémunération du personnel	69 939 €	21.7%	81 632 €	12.6%	11 693 €	16.7%
Charges sociales	25 885 €	8.0%	27 705 €	4.3%	1 820 €	7.0%
Subvention d'exploitation reçue	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Autres charges de gestion courante	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Perte sur créances clients	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Perte sur écart de règlements	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Intérêts et charges assimilées	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Intérêts sur emprunts et dettes	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Intérêts des comptes courants associés et intérêts bancaires	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Produits financiers	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Charges et Produits Exceptionnels	132 753 €	41.2%	0 €	0.0%	-132 753 €	-100.0%
Amortissements de caducité	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Charges Exceptionnelles	132 753 €	41.2%	0 €	0.0%	-132 753 €	-100.0%
Produits Exceptionnels	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Dotations amort. et prov.	80 845 €	25.1%	100 584 €	15.6%	19 739 €	24.4%
Amortissements de caducité	0 €	0.0%	0 €	0.0%	0 €	
Amortissements	80 845 €	25.1%	100 584 €	15.6%	19 739 €	24.4%
TOTAL CHARGES	381 436 €	118.4%	328 107 €	50.8%	-53 329 €	-14.0%
RESULTAT	-59 254 €	-18.4%	317 273 €	49.2%	376 527 €	635.4%
Impôts sur les sociétés	0 €	0.0%	79 318 €	12.3%	79 318 €	
RESULTAT après IS	-59 254 €	-18.4%	237 954 €	36.9%	297 209 €	501.6%

2.1.3. Commentaires du compte de résultat

2.1.3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction du système de facturation GESCO.

Le chiffre d'affaires total augmente de 100 % en passant de 322 182 € en 2021 à 645 380 € en 2022.

En 2022, le chiffre d'affaires global s'élève à 645 380 € pour 1 051 crémations réalisées contre 322 182 € pour 550 crémations réalisées en N-1, soit une augmentation de 100 %.

Les crémations sont réparties de la manière suivante :

	2021	2022
Crémation adultes/enfants (dont exhumation)	549	1049
Nombre crémation (PAOH)	1	2
Total	550	1051

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

En euros HT	2021	2022
Crémation	321 674 €	644 151 €
Autres crémation	294 €	617 €
Autres CA	213 €	612 €
Total	322 182 €	645 380 €

En 2022, nous dénombrons 1051 crémations réalisées pour 1051 facturées.

2.1.3.2. Charges d'exploitation

- **Eau**

Le coût total de l'eau pour l'année ressort à 129 €, soit 0.12 € coût par crémation

En euros HT	2021	2022
Coût d'eau	268 €	129 €
Coût unitaire par crémation	0,49 €	0.12 €

- **Gaz**

La consommation renseignée correspond aux factures de gaz du crématorium. Le coût total du gaz pour l'année ressort à 13 355 €, soit 12,73€ coût par crémation

En euros HT	2021	2022
Coût du gaz	11 106 €	13 355 €
Coût unitaire par crémation	20,23 €	12,73 €

Fermeture du crématorium						
2022	janv.-22	févr.-22	mars.-22	avr.-22	mai.-22	juin.-22
Gaz KWH	31 682 €	30 349 €	30 223 €	28 700 €	26 401 €	26 099 €
2022	juil.-22	août.-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22
Gaz KWH	22 005 €	19 695 €	22 938 €	22 621 €	17 862 €	22 389 €
Total	2021	2022			Var.VAL	Var.%
Gaz KWH	264 102 €	300 964 €			36 862 €	14%

Électricité

La consommation renseignée correspond aux factures d'électricité et s'élève à 7 805 € en 2022 soit un coût par crémation de 7,44 €.

En euros HT	2021	2022
Coût de l'électricité	5 461 €	7 805 €
Coût unitaire par crémation	9,95 €	7,44 €

Fermeture du crématorium						
2022	janv.-22	févr.-22	mars.-22	avr.-22	mai.-22	juin.-22
Electricité KWH	5 846 €	6 221 €	6 938 €	4 701 €	4 284 €	3 270 €
2022	juil.-22	août.-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22
Electricité KWH	3 140 €	3 535 €	4 583 €	3 479 €	2 846 €	3 106 €
Total	2021	2022			Var.VAL	Var.%
Electricité KWH	37 684 €	51 949 €			14 265 €	38%

- **Fournitures entretien**

Le poste est nul sur 2022 comme en 2021.

- **Fournitures administratives**

Le montant de ce poste est de 766 € en 2022 contre 571 € en N-1.

Les fournitures administratives comprennent essentiellement l'achat de fournitures de bureau et les consommables de l'imprimante/photocopieur/fax.

La répartition est la suivante :

	2021	2022
Maintenance imprimante + copies (RICOH)	32 €	161 €
Fournitures administratives (JPG, STAPLES, STACI, RAJA)	519 €	552 €
Cartes de visite (LESCURE)	20 €	53 €
TOTAL	571 €	766 €

- **Achats fournitures exploitation**

Ce poste s'élève au global à 2 824 € en 2022 contre 252 € en N-1.

Les frais comprennent :

	2021	2022
Fontaine à eau et distributeur de boisson (CHATEAU D'EAU)	252 €	2 198 €
Pastilles réfractaires (VOLSING)	0	504 €
Achat petits mobiliers et outillages	0	122 €
TOTAL	252 €	2 824 €

- **Sous-traitance**

En 2022, le poste s'élève à 445 € contre 0 € en N-1.

- **Autres locations**

En 2022, le poste s'élève à 0 € contre -641€ en N-1. Le poste comprend exclusivement la location d'un logiciel de gestion commerciale auprès de la société de location de matériel comptable

- **Equipements opérateurs crématorium**

En 2022, le poste s'élève à 299 € contre 0 € en N-1.

- **Entretien des équipements de crémation**

La maintenance est facturée selon un forfait à la crémation.

Le poste s'élève à 896 € en 2022 contre 3 964 € en N-1.

Cette baisse est justifiée par le renouvellement d'appareil, en effet l'ancien matériel trop vétuste demandait plus de maintenance.

Le montant représente les frais suivant :

	2021	2022
Maintenance des équipements de crémation (GEM MATTHEWS)	1 394 €	0
Décharges (TECHNIQUE ET RECYCLAGE INDUSTRIEL)	0	896 €
Pièces de rechange (ATI, FACULTATIVE TECHNOLOGIES)	2 570 €	0
TOTAL	3 964 €	896 €

- **Contrôle technique**

Ce poste s'élève à 7 821 € en 2022 contre 1 698 € en N-1 et correspond aux différents contrôles obligatoires tels que le contrôle des installations du crématorium, les rejets atmosphériques, les installations de gaz, les installations électriques ou autres.

	2021	2022
Contrôle des rejets atmosphériques (CERECO)	0 €	2 280 €
Vérification des installations de gaz (BUREAU VERITAS)	220 €	225 €
Conformité électrique	363 €	293 €
Contrôle des appareils de levage (BUREAU VERITAS)	270 €	1 405 €
Conformité du bâtiment (BUREAU VERITAS)	620 €	0 €
Contrôle Thermographique	225 €	231 €
Divers (FACULTATIVE TECHNOLOGIES, seaux de réactif)	0 €	3 387 €
TOTAL	1 698 €	7 821 €

- **Assurances**

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums. Notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit 2 251 € en 2022 contre 2 210 en N-1 pour le crématorium de Bergerac.

- **Entretien des locaux et espaces verts**

Le montant de l'année 2022 concernant l'entretien des locaux et espaces verts est de 10 491 € contre 8 116 € en N-1.

En 2022, le crématorium a effectué le calorifugeage du circuit de crémation.

Ce poste comprend notamment :

	2021	2022
Entretien et nettoyage de locaux (PEI, DERICHEBOURG PROPLETE)	3 239 €	4 478 €
Entretien des espaces verts (BAEZA CHRISTOPHE)	3 972 €	3 183 €
Télesurveillance (FIDUCIAL SECURITE HUM)	216 €	216 €
Maintenance incendie (EUROFEU)	109 €	34 €
Maintenance CVC (FMC MAINTENANCE)	181 €	2 334 €
Divers travaux (réglage de portes, révision compresseurs,...)	399 €	246 €
TOTAL	8 116 €	10 491 €

- **Honoraires (CAC & DIVERS)**

Ce poste comprend les honoraires du cabinet comptable et du commissaire aux comptes et de AV Conseils. Sur 2022, le poste est 286 € et est uniquement lié à une facture AV CONSEIL. Le montant est nul en N-1.

- **Frais de siège**

Ces frais qui s'élèvent à 54 212 € en 2022 contre 27 385 € en N-1 couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique...

Pour 2022, ils ont été estimés et plafonnés forfaitairement, à 8,4% des produits d'exploitation contre 8,5% en N-1. Il s'agit du taux retenu pour l'établissement des comptes de l'ensemble des crématoriums gérés par OGF.

- **Déplacements, Réceptions**

Ce poste comprend les frais de déplacements. En 2022 ce poste est de 523 € contre 442 € en N-1.

- **Frais postaux et télécom**

Ce poste comprend les abonnements et les consommations des lignes téléphoniques utilisées pour le téléphone, le fax et la ligne informatique ainsi que les achats de timbres dans le cadre d'envoi ponctuel. Le montant total s'élève à 1 474 € en 2022 contre 982 € en N-1.

Depuis 2012, les frais postaux sont compris dans les frais d'administration générale. En effet, la direction comptable d'OGF a admis et décidé que ces frais d'affranchissement étaient inclus dans les frais d'administration.

Néanmoins exceptionnellement cette année nous avons une note de frais relatifs à des frais postaux pour un montant de 316 €.

2.1.3.3. Autres charges

Ce poste comprend les déplacements des salariés ainsi que les frais de déchets funéraires sur 2021.

En 2022, le poste s'élève à 835 € contre 55 € en 2021.

	2021	2022
Représentation spectacle	0 €	427 €
Déplacement salariés	0 €	408 €
Déchets funéraires (PROSERVE DASRI)	55 €	0 €
TOTAL	55 €	835 €

2.1.3.4. Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent au global à 13 315 € contre 10 145 € en N-1 et comprennent la Contribution Economique Territoriale (CET), la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) et à la taxe foncière.

- CET :

La CET se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

La CFE s'élève à 2 474 € sur 2022 contre 2 526 € en N-1.

La CVAE a été appliquée en retenant le taux de 0.75% plus une taxe additionnelle de 3.46%, et 1% de frais d'assiette (qui s'applique au niveau du groupe OGF) de la valeur ajoutée du crématorium. Elle s'élève à 4 236 € en 2022 contre 1 656 € en N-1.

- C3S :

La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S), plus communément appelée Organic, se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13% pour la C3S et 0,03% pour la contribution additionnelle). Cette taxe s'élève à 1 033 € en 2022 contre 515 € en N-1.

- TAXE FONCIERE :

La taxe foncière est de 5 572 € pour 2022 contre 5 447 € en N-1.

2.1.3.5. Charges de personnel

Les salaires et charges sociales s'élèvent en 2022 à 109 337 € contre 95 824 € en N-1.

Les salaires et charges sociales sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel.

Une quote-part du salaire du Directeur du secteur opérationnel estimée à 20% de son temps a été prise en compte également pour son activité d'encadrement de l'ensemble du personnel et de direction du crématorium.

EXPLOITATION

	Heures Travaillées	Heures Payées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2021	1 292	1 483	23 303	7 772	31 075
2022	1 915	2 088	33 612	9 325	42 937

s polyvalence et participation

ENCADREMENT

	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2021	1 961	44 232	17 631	61 863
2022	2 039	45 919	17 959	63 878

hors participation

2.1.3.6. Charges exceptionnelles

Poste nul sur 2022.

En 2021, Ce poste comprenait la valeur comptable des actifs cédés suite a la mise au rebut du four et de ligne de filtration pour un montant de 132 753 €.

2.1.3.7. Dotations aux amortissements

Les dotations correspondent d'une part aux amortissements de caducité relatifs aux premiers investissements qui sont calculés sur la durée du contrat et d'autre part aux amortissements techniques qui sont calculés sur les biens renouvelables ou acquis en cours de contrat.

L'amortissement des immobilisations est fait par composant, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre ou ramenée à la durée de la convention.

Le tableau des immobilisations et des amortissements est présenté ci-après.

2.1.3.8. Impôts sur les sociétés

Le taux d'imposition a varié en cours d'année 2022. Par mesure de simplification le groupe OGF a retenu le taux de 25% sur toute l'année. Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

2.2. COMPTE RENDU BILANCIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

2.2.1. Etat de variation de patrimoine

Les acquisitions effectuées sur l'exercice 2022 sont les suivantes :

Num Immo.	Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Dotaton année 2022
01MC0000000794	Samsung Galaxy A20e - Smartphone - double SIM - 4G LTE - 32GO	01/01/2022	145.96	24	01/01/2024	72.71
01AGC0000002270	HONORAIRES FOUR/LDF	01/04/2022	3 000.00	164	01/12/2035	164.61
01AGC0000002271	MAÇONNERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	37 587.26	164	01/12/2035	2 062.71
01AGC0000002272	ELECTRICITE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	8 570.88	164	01/12/2035	470.34
01AGC0000002273	PLOMBERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	10 700.86	164	01/12/2035	587.25
01AGC0000002274	PLATRIERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 105.52	164	01/12/2035	115.56
01AGC0000002275	PEINTURE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 931.02	164	01/12/2035	160.83
01AGC0000002276	MENUIS INT SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 033.16	164	01/12/2035	111.60
01AGC0000002277	HONORAIRES TRX MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	1 875.00	164	01/12/2035	102.87
	TOTAL		68 949.66	1336		3 848.48

Le tableau des immobilisations et des amortissements est présenté ci-après.

Num Immo.	Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amorf.	Vnc N-1	Amortiss cumulés N-1	Dotation année 2022	Vnc N	Amortiss cumulés N
0100001BERGERAC	LOGICIEL MICROSOFT OFFICE + ANTIVIRUS	07/06/2013	226.00	12	07/06/2014	0.00	226.00	0.00	0.00	226.00
0100027BERGERAC	CONSTRUCTION CRÉMATORIUM SECOND OEUVRE	30/06/2013	383 667.31	270	30/12/2035	197 669.93	185 997.38	14 122.72	183 547.21	200 120.10
0100026BERGERAC	CONSTRUCTION CRÉMATORIUM G.OEUVRE	30/06/2013	690 000.00	270	30/12/2035	429 228.43	260 771.57	30 666.66	398 561.77	291 438.23
0100005BERGERAC	COIFFES ACIER LAQUÉ TÊTES DE MURS	02/04/2014	2 410.32	180	02/04/2029	1 165.49	1 244.83	160.68	1 004.81	1 405.51
0100004BERGERAC	V8 & VH SALLE D'INTRODUCTION	26/03/2014	3 930.14	180	26/03/2029	1 895.40	2 034.74	262.00	1 633.40	2 296.74
0100011BERGERAC	KIT CRÉMATION GANTS + CASQUE	11/11/2013	1 800.00	120	11/11/2023	0.00	1 800.00	0.00	0.00	1 800.00
0100010BERGERAC	EXTINCTEUR	14/07/2013	700.00	120	14/07/2023	0.00	700.00	0.00	0.00	700.00
0100009BERGERAC	CHARIOT ÉLECTRO-MÉCANIQUE	12/07/2013	2 626.50	120	12/07/2023	0.00	2 626.50	0.00	0.00	2 626.50
0100024BERGERAC	DÉCORATION HALL D'ENTRÉE	28/04/2016	968.07	48	28/04/2020	0.00	968.07	0.00	0.00	968.07
0100023BERGERAC	DÉCORATION	09/02/2016	1 915.61	48	09/02/2020	0.00	1 915.61	0.00	0.00	1 915.61
0100022BERGERAC	3 BANCS VAGUE	24/08/2015	1 950.00	60	24/08/2020	0.00	1 950.00	0.00	0.00	1 950.00
0100021BERGERAC	MOBILIER SALLE BANCS, PUPITRES	31/03/2013	19 470.00	84	31/03/2020	0.00	19 470.00	0.00	0.00	19 470.00
0100020BERGERAC	6 FAUTEUILS ROLL	03/10/2013	624.30	120	03/10/2023	0.00	624.30	0.00	0.00	624.30
0100019BERGERAC	3 PUPITRES	21/06/2013	800.00	120	21/06/2023	0.00	800.00	0.00	0.00	800.00
0100018BERGERAC	TABLE + CHAISES CAMARGUE	20/06/2013	226.55	120	20/06/2023	0.00	226.55	0.00	0.00	226.55
0100017BERGERAC	ENSEMBLE MOBILIER	14/05/2013	4 370.82	120	14/05/2023	0.00	4 370.82	0.00	0.00	4 370.82
0100016BERGERAC	ONDULEUR RIELLO DOUBLE CONVERSION ENTRÉE	27/04/2018	650.00	60	27/04/2023	171.83	478.17	130.00	41.83	608.17
0100015BERGERAC	ÉCRAN SALLE DE CÉRÉMONIE + SONO ENTRÉE	23/02/2018	2 991.20	60	23/02/2023	687.23	2 303.97	598.24	88.99	2 902.21
0100014BERGERAC	RÉPARTITEUR VIDÉO 4 PORTS	28/11/2016	773.84	60	28/11/2021	0.00	773.84	0.00	0.00	773.84
0100013BERGERAC	PROJECTEUR LAMPE INEC	11/12/2013	477.88	120	11/12/2023	0.00	477.88	0.00	0.00	477.88
0100012BERGERAC	ORDINATEUR DE BUREAU	07/06/2013	1 740.90	120	07/06/2023	0.00	1 740.90	0.00	0.00	1 740.90
01MC0000000432	[DKQU-C] Prestation GIDS [2 jours]	30/11/2018	1 160.00	48	30/11/2022	265.54	894.46	265.54	0.00	1 160.00
01AGC0000001641	PEINTURE SALLE DE CEREMONIE	16/11/2019	6 636.82	96	16/11/2027	4 875.94	1 760.88	829.60	4 046.34	2 590.48
01AGC0000001621	ETANCHEITE TERRASSE SUPERIEURE JOURS IMMOBILISES	30/06/2019	340.63	96	30/06/2027	234.04	106.59	42.57	191.47	149.16
01AGC0000001391	GR ETANCHEITE TERRASSE SUPERIEURE	16/04/2019	1 960.00	96	16/04/2027	1 296.29	663.71	245.00	1 051.29	908.71
01MC00000000496	[DMIF-C] Achat Samsung Galaxy J6 + Samsung Galaxy J3 [2017] DUOS	01/04/2019	121.02	24	01/04/2021	0.00	121.02	0.00	0.00	121.02
	MISE AU REBUT 01/12/22		-121.02							-121.02
01AGC0000001748	JOURS IMMOBILISES GR IMMO BERGERAC 29380 Q3-20	01/04/2020	516.29	96	01/04/2028	403.34	112.95	64.53	338.81	177.48
01AGC0000001747	REFECTION TOTALE ETANCHEITE TOITURE SUPERIEURE	01/04/2020	18 673.49	96	01/04/2028	14 588.63	4 084.86	2 334.18	12 254.45	6 419.04
01AGC0000001688	ETANCHEITE TERRASSE SUPERIEURE JOURS IMMOBILISES	01/04/2020	326.70	96	01/04/2028	255.27	71.43	40.83	214.44	112.26
01MC00000000599	INDTALLATION ECRAN TACTILE A CRISTAUX LIQUIDES	23/07/2020	2 250.00	120	23/07/2030	1 925.91	324.09	225.00	1 700.91	549.09
01AGC0000001811	REMPLACEMENT CHEMINÉE	18/09/2020	27 000.00	96	18/09/2028	22 665.67	4 334.33	3 375.00	19 290.67	7 709.33
01AGC0000001806	PORTE COUPE FEU	18/09/2020	1 250.00	96	18/09/2028	1 049.35	200.65	156.25	893.10	356.90
01MC00000000602	COMPRESSEUR GROUPE EXTERIEUR DAIKIN	24/09/2020	4 728.00	120	24/09/2030	4 128.59	599.41	472.80	3 655.79	1 072.21
01MC00000000663	BERGERAC 46 RUE RUE LESPINASSAT JOURS IMMOBILISES CVC CLIM BERGERAC	24/09/2020	322.15	120	24/09/2030	281.35	40.80	32.21	249.14	73.01
01AGC0000001907	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA SOLS SOUPLES	15/10/2020	1 702.64	96	15/10/2028	1 445.02	257.62	212.83	1 232.19	470.45
01AGC0000001906	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA PLOMBERIE	15/10/2020	1 766.48	96	15/10/2028	1 499.25	267.23	220.81	1 278.44	488.04
01AGC0000001905	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA PLATRERIE	15/10/2020	3 385.42	96	15/10/2028	2 873.31	512.11	423.17	2 450.14	935.28
01AGC0000001904	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA PEINTURE	15/10/2020	4 604.12	96	15/10/2028	3 907.59	696.53	575.51	3 332.08	1 272.04
01AGC0000001903	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA MENUI EXT	15/10/2020	2 762.18	96	15/10/2028	2 344.34	417.84	345.27	1 999.07	763.11
01AGC0000001902	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA MACONNERIE	15/10/2020	2 913.99	96	15/10/2028	2 473.19	440.80	364.24	2 108.95	805.04
01AGC0000001901	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA ELECTRICITE	15/10/2020	4 373.80	96	15/10/2028	3 712.12	661.68	546.72	3 165.40	1 208.40
01AGC0000001900	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA CLIM	15/10/2020	4 811.00	96	15/10/2028	4 083.22	727.78	601.37	3 481.85	1 329.15
01MC00000000608	LECTEUR CD DVD RACCORD ET CONNECTEURS	02/11/2020	1 078.00	120	02/11/2030	952.88	125.12	107.80	845.08	232.92
01AGC0000001958	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/01/2021	285.00	96	01/01/2029	249.49	35.51	35.62	213.87	71.13
01AGC0000001924	OUVERTURE MANUELLE DE LA PORTE D'INTRODUCTION INST	01/01/2021	5 500.00	96	01/01/2029	4 814.87	685.13	687.50	4 127.37	1 372.63
01AGC0000001953	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	26/02/2021	285.00	96	26/02/2029	254.96	30.04	35.62	219.34	65.66
01MC00000000736	DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	01/04/2021	972.62	48	01/04/2025	790.28	182.34	243.12	547.16	425.46
01AGC0000002054	JOURS IMMOBILISES CVC VENTILATION Q2-22	11/08/2021	325.11	96	11/08/2029	309.31	15.80	40.65	268.66	56.45
01AGC0000001997	REMPLACEMENT VMC SANITAIRES	11/08/2021	1 562.00	96	11/08/2029	1 486.18	75.82	195.24	1 290.94	271.06
01MA00000000103	PULVERISATEUR AV REFROIDISSEMENT	20/07/2021	20 257.00	173	20/12/2035	12 748.15	7 508.85	2 035.46	18 221.54	2 035.46
01AGC0000002269	LIGNE DE FILTRATION SIMPLE	20/07/2021	274 022.00	173	20/12/2035	266 169.40	7 852.60	19 681.93	246 487.47	27 534.53
0129380N901C401	FOUR SE FI III	20/07/2021	127 399.00	173	20/12/2035	123 748.15	3 650.85	9 150.58	114 597.57	12 801.43
0129380N901C601	REBRIQUETAGE LONG	20/07/2021	70 480.00	108	20/07/2030	66 343.92	4 136.08	7 208.28	59 135.64	11 344.36
01MC00000000794	Samsung Galaxy A20e - Smartphone - double SIM - 4G LTE - 32GO	01/01/2022	145.96	24	01/01/2024			72.71	73.25	72.71
01AGC0000002270	HONORAIRES FOUR/LDF	01/04/2022	3 000.00	164	01/12/2035			164.61	2 835.39	164.61
01AGC0000002271	MACONNERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	37 587.26	164	01/12/2035			2 062.71	35 524.55	2 062.71
01AGC0000002272	ELECTRICITE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	8 570.88	164	01/12/2035			470.34	8 100.54	470.34
01AGC0000002273	PLOMBERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	10 700.86	164	01/12/2035			587.25	10 113.61	587.25
01AGC0000002274	PLATRERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 105.52	164	01/12/2035			115.56	1 989.96	115.56
01AGC0000002275	PEINTURE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 931.02	164	01/12/2035			160.83	2 770.19	160.83
01AGC0000002276	MENUS INT SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 033.16	164	01/12/2035			111.60	1 921.56	111.60
01AGC0000002277	HONORAIRES TRX MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	1 875.00	164	01/12/2035			102.87	1 772.13	102.87
	Total		1 784 918.54			1 170 245.71	525 587.19	100 584.01	1 158 868.34	626 050.18

2.2.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

2.2.2.1. Conformité des installations du crématorium

Le crématorium a fait l'objet d'une habilitation au 21 février 2019. Celle-ci est valable jusqu'au 22 décembre 2022.



Direction de
la citoyenneté et de la légalité

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

ATTESTE

Que la SA OGF dont le siège social est situé 31, rue de Cambrai à Paris (75019) Paris est habilitée pour l'établissement secondaire dénommé Société Crématoire Bergeracoise s/s 46, rue Lespinassat à Bergerac (24100), représentée par Madame Laurence BELLEFACE, directrice du secteur opérationnel de Limoges, pour exercer sur l'ensemble du territoire l'activité funéraire suivante :

- la gestion d'un crématorium

Cette habilitation est enregistrée sous le numéro 22-24-0044.

La présente attestation est valable pour une durée de cinq ans.

Périgueux, le 02 DEC. 2022

Le préfet,
Pour le préfet en délégation,
Nicolas DUFRAUD

Concernant l'attestation de conformité, elle nous sera prochainement délivrée suite au remplacement de l'ancien appareil de crémation arrivé en fin de vie en janvier 2022.

Les crématoriums sont soumis à une réglementation stricte, notamment en ce qui concerne le respect des normes de conformité qui leur sont applicables pour exercer leur activité. Dans ce cadre, ces établissements font l'objet de divers contrôles, destinés à vérifier qu'ils respectent les conditions d'exercice.

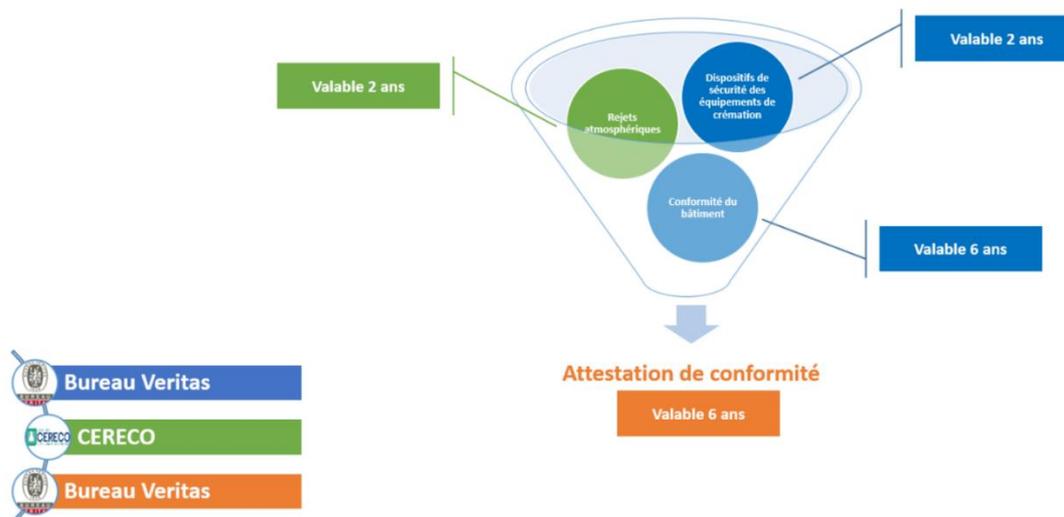
Pour simplifier la mise en œuvre de ces contrôles, le Gouvernement a allégé la procédure qui leur est applicable, notamment en ce qui concerne l'attestation délivrée à la suite de la visite de conformité du bâtiment. Ce document, initialement remis par le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS), est désormais édité par un organisme de contrôle accrédité par le Comité français de l'accréditation depuis le 1^{er} mars 2021. Nous avons fait le choix de travailler avec Bureau Veritas qui, à compter de cette date, nous délivre les attestations de conformité de nos crématoriums après la réalisation d'un contrôle de conformité du bâtiment.

Pour obtenir cette attestation, il est nécessaire de disposer des trois contrôles conformes présentés dans le schéma ci-dessous :

Rejets atmosphériques			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le : 28/04/2022	Périodicité (en années) 2	Échéance 27/04/2024	Date prévisionnelle théorique du contrôle : En cours de planification

Dispositifs des sécurités des fours (ESCR)			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le : 07/06/2022	Périodicité (en années) 2	Échéance 06/06/2024	Date prévisionnelle théorique du contrôle : En cours de planification

Conformité du bâtiment			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le : 07/03/2022	Périodicité (en années) 6	Échéance 06/03/2028	Date prévisionnelle théorique du contrôle : En cours de planification



2.2.2.2. Travaux d'entretien du crématorium

Les travaux d'entretien des équipements de crémation sont dorénavant assurés par la société Facultative Technologies.

Ce contrat garantit deux visites annuelles préventives toutes les 500 crémations lors desquelles sont effectués le contrôle général de l'installation, le réglage du matériel et le nettoyage des équipements de crémation. Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de pallier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation des équipements de crémation.

2.2.2.3. Programme contractuel d'investissements

D'importants travaux ont été réalisés suite à la modification du four :

- 37 587 € de travaux de maçonnerie.
- 8 570 € de travaux d'électricité.
- 10 700 € de travaux de plomberie.
- 2 105 € de travaux de platerie.
- 2 931 € de travaux de peinture.
- 2 033 € de travaux de menuiserie
- 4 875 € d'honoraires.

2.2.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Achat d'un nouveau smartphone pour la somme de 145.96 euros.

2.2.2.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise

Les biens de retour sont ceux renseignés dans le tableau des immobilisations et des amortissements.

2.2.3. Engagements financiers

Conformément à l'article 53 de la convention de délégation, une caution a été déposée.

3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

3.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1er janvier 2023, la France compte 68 millions d'habitants. La population augmente de 0,3 % en 2022, après + 0,4 % en 2021 et + 0,3 % en 2020. En 2022, le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, atteint son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à + 56 000. Il avait déjà atteint en 2020 un niveau historiquement bas du fait de la forte hausse du nombre de décès due à l'épidémie de Covid-19. Il était légèrement remonté en 2021 grâce au rebond du nombre de naissances et à une baisse du nombre de décès.

En 2022, 723 000 bébés sont nés en France (selon les estimations réalisées fin novembre 2022), soit 19 000 de moins qu'en 2021 (- 2,6 %). Entre 2015 et 2020, les naissances ont été chaque année de moins en moins nombreuses. En 2021, le nombre de naissances avait augmenté, dans un contexte marqué par les conséquences de la pandémie. Le nombre de naissances avait tout d'abord chuté neuf mois après le confinement du printemps 2020 : entre le 15 décembre 2020 et le 15 février 2021, il était né 10 % de bébés de moins qu'à la même période un an auparavant. Le contexte de crise sanitaire et de fortes incertitudes économiques avaient pu inciter des couples à reporter leurs projets de parentalité. Le rebond des naissances qui avait suivi en mars et avril 2021, puis la forte remontée durant le second semestre, avaient permis de dépasser le niveau des naissances de l'année 2020. En janvier 2022, les naissances reculent à nouveau, neuf mois après le troisième confinement, et augmentent temporairement en février. À partir de mars 2022, les naissances sont presque toujours inférieures à celles du mois correspondant en 2020, en particulier en octobre 2022. Le nombre de naissances en 2022 est ainsi le plus faible depuis 1946.

Un nombre toujours élevé de décès dû à la poursuite de la pandémie et aux canicules

En 2022, environ 673 000 personnes sont décédées en France (selon les estimations réalisées fin janvier 2023) contre 661 000 en 2021. C'est 12 000 de plus qu'en 2021 (+ 1,8 %), et d'avantage qu'en 2020 (+ 4 000), première année marquée par l'épidémie de Covid-19, et nettement plus qu'en 2019 (+ 60 000). La hausse entre 2019 et 2022 peut se décomposer, sur la base de ces données provisoires de fin 2022 à 667 000 décès, de la manière suivante : + 29 000 dus au vieillissement et à la hausse de la population, - 21 000 dus à la tendance à la baisse des quotients de mortalité et + 46 000 d'écart entre les décès attendus et observés.

En effet, du fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 1,9 % entre 2014 et 2019). Mais l'augmentation en 2020 a été sans commune mesure du fait de la forte mortalité lors des deux premières vagues de l'épidémie de Covid-19 : 48 000 décès de plus en 2020 que le nombre attendu si les risques de décéder par âge avaient continué à baisser au même rythme qu'entre 2010 et 2019. En 2021, le nombre de décès est resté élevé (43 000 décès de plus que le nombre attendu) malgré les effets positifs de la campagne de vaccination. La pandémie s'est poursuivie avec le variant Omicron, très contagieux, qui s'est propagé en fin d'année 2021 et en 2022. En outre, une épidémie de grippe tardive, avec un pic en avril, et trois périodes de canicule (mi-juin, du 10 au 25 juillet et la première quinzaine d'août) ont été la cause de pics de mortalité qui ont maintenu les décès à un niveau élevé en 2022.

L'espérance de vie en 2022 reste inférieure de 0,4 an à celle de 2019

En 2022, l'espérance de vie à la naissance est de 85,2 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes. Les hommes gagnent 0,1 an d'espérance de vie par rapport à 2021 (+ 0,2 an par rapport à 2020), alors que l'espérance de vie des femmes reste identique à celle de 2021 (+ 0,1 an par rapport à 2020). Du fait de sa forte baisse en 2020 (- 0,5 an pour les femmes, - 0,6 an pour les hommes), l'espérance de vie en France est inférieure de 0,4 an à celle de 2019, pour les femmes comme pour les hommes.

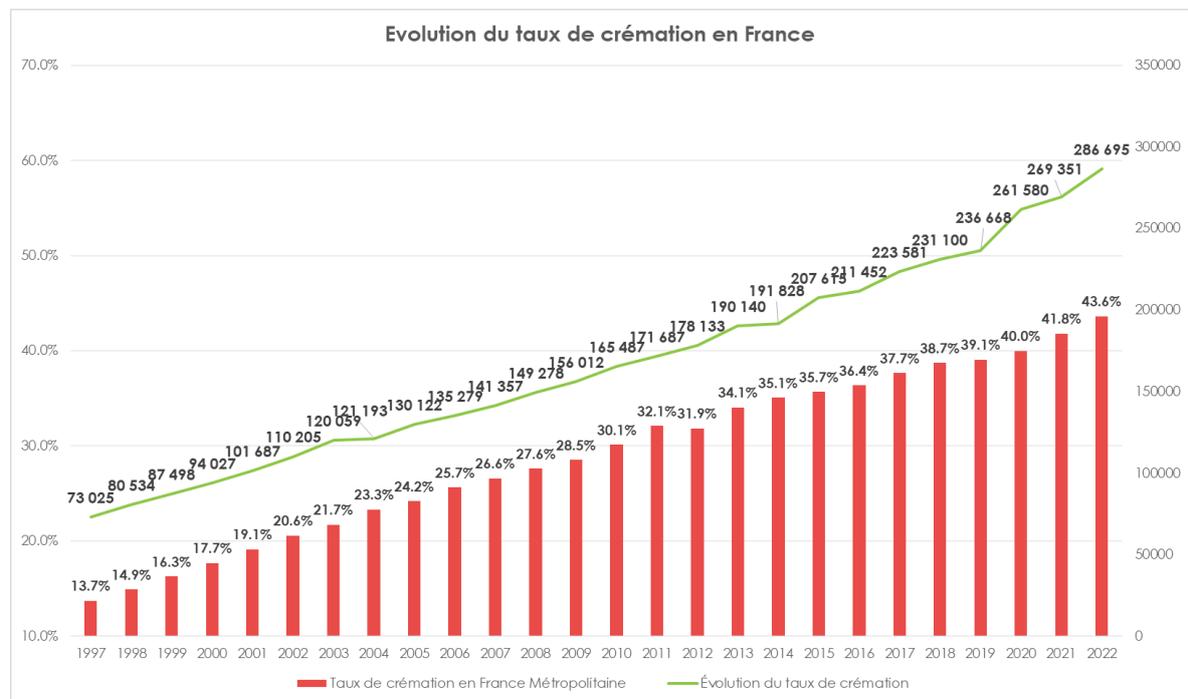
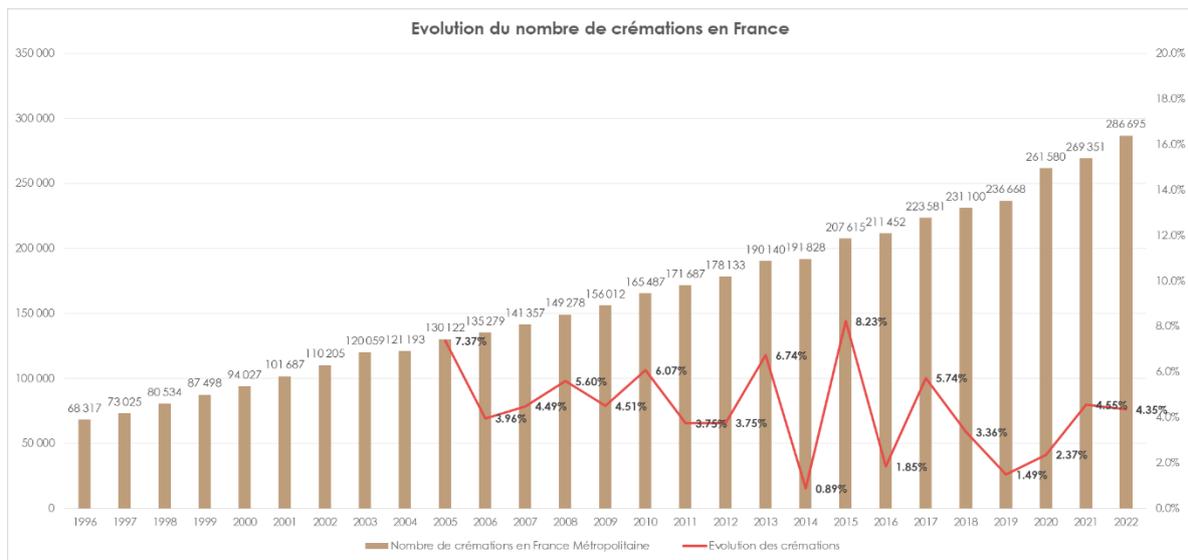
En 2021, l'espérance de vie, en France, est supérieure de plus de deux ans à la moyenne de l'UE27 (82,8 ans pour les femmes, 77,2 ans pour les hommes).

En France, comme dans l'Union européenne, une personne sur cinq a 65 ans ou plus

Au 1er janvier 2023, en France, 21,3 % des habitants ont 65 ans ou plus (figure 6). Cette proportion augmente depuis plus de trente ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom. Ce constat est partagé par tous les pays de l'UE27. En 2021, les personnes de 65 ans ou plus représentent 20,8 % de la population de l'UE27, contre 17,8 % en 2011. Leur part est supérieure à 22 % en Italie, en Finlande, en Grèce, au Portugal et en Allemagne.

Source : INSEE

Bilan démographique 2022 - Insee Première révisé par OGF suite à mise à jour du 27 janvier 2023 par Insee - Décès 2022



3.2. ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS

3.2.1. Evolution du nombre annuel de crémations

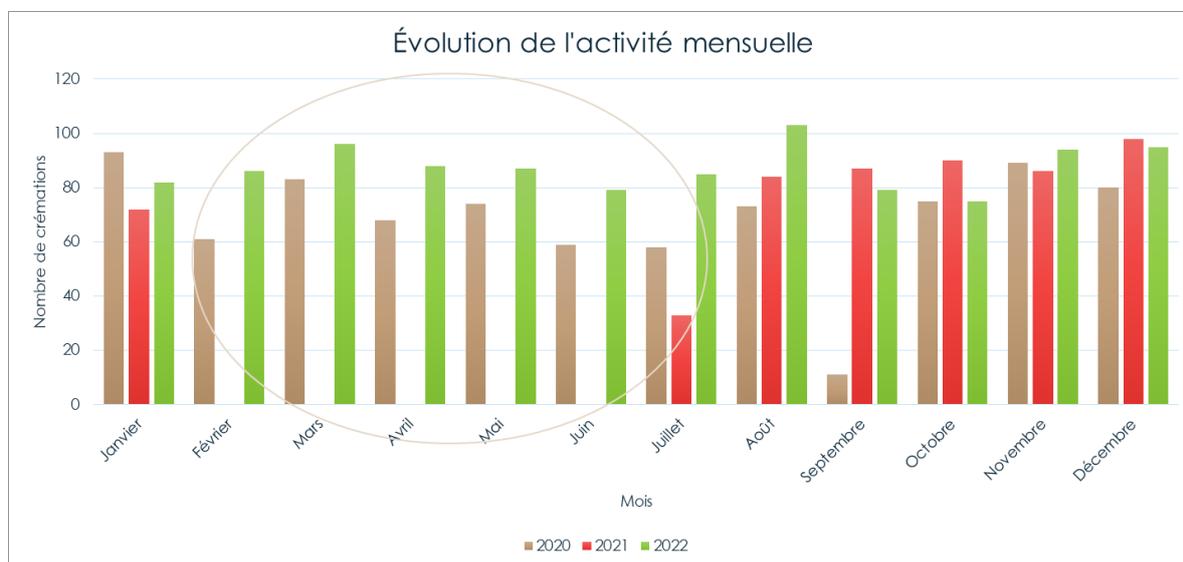
Activité annuelle (Hors pièces anatomiques)		
Années	Nombre de crémations	Évolution
2016	717	-
2017	812	13.2%
2018	807	-0.6%
2019	788	-2.4%
2020	824	4.6%
2021	549	-33.4%
2022	1049	91.1%

Répartition par types de crémation	
Prestations	2022
Adultes	1037
Enfants de moins d'un an	3
Enfant entre 1 et 12 ans	2
Sous-total	1042
Exhumations de grand format	6
Exhumations de petit format	1
Sous-total	1049
Pièces anatomiques	2
TOTAL	1051

3.2.2. Evolution mensuelle du nombre de crémations

Rappel année 2021 : Arrêt du site de février à mi-juillet lors du remplacement de l'appareil de crémation et de filtration.

Activité mensuelle (Hors pièces anatomiques)						
Mois	2020		2021		2022	
	Nombre de crémations	Cumul	Nombre de crémations	Cumul	Nombre de crémations	Cumul
Janvier	93	93	72	72	82	82
Février	61	154	0	72	86	168
Mars	83	237	0	72	96	264
Avril	68	305	0	72	88	352
Mai	74	379	0	72	87	439
Juin	59	438	0	72	79	518
Juillet	58	496	33	105	85	603
Août	73	569	84	189	103	706
Septembre	11	580	87	276	79	785
Octobre	75	655	90	366	75	860
Novembre	89	744	86	452	94	954
Décembre	80	824	98	550	95	1049
TOTAL		824		550		1049



3.2.3. Origine des défunts par lieu de domicile

Répartition des crémations selon le domicile des défunts (Hors pièces anatomiques)		
Origine	2022	Nombre de défunts
BERGERAC	18.7%	196
MONTPON MENESTEROL	3.6%	38
LALINDE	3.2%	34
PRIGONRIEUX	2.8%	29
EYMET	2.4%	25
LA FORCE	2.3%	24
PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT	2.2%	23
SAINTE FOY LA GRANDE	2.1%	22
MUSSIDAN	1.7%	18
SIGOULES	1.7%	18
PINEUILH	1.3%	14
LE BUISSON DE CADOUIN	1.2%	13
LAMONZIE SAINT MARTIN	1.0%	11
SAINT PIERRE D EYRAUD	1.0%	10
CAPDROT	1.0%	10
ISSIGEAC	0.8%	8
SAINT CYPRIEN	0.8%	8
CREYSSE	0.7%	7
SAINT ANTOINE DE BREUILH	0.7%	7
GARDONNE	0.7%	7
COUZE ET SAINT FRONT	0.5%	5
LEMBRAS	0.4%	4
SAINT FRONT DE PRADOUX	0.2%	2
BORDEAUX	0.1%	1
<i>Autres communes</i>	49.1%	515
TOTAL	100%	1049

3.2.4. Fréquentation de la salle de cérémonies

La salle de cérémonies est systématiquement mise à la disposition de toutes les familles qui accompagnent les défunts.

Si les familles souhaitent une cérémonie d'adieu personnalisée, cette dernière est alors assurée par le maître de cérémonie de l'entreprise funéraire choisie par les familles ou directement par le personnel du crématorium formé à cet effet.

Dans ce cas, le personnel du crématorium se charge de l'accueil et de la mise à disposition de la salle de cérémonies et du matériel de sonorisation.

3.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

3.3.1. Le Temps de mémoire

Cette journée de recueillement s'est déroulée le 26 novembre 2022, plus d'une soixantaine de personnes ont répondu à l'invitation du crématorium.

Un duo de chanteur et de guitariste sont intervenus pour accompagner les familles durant ce temps de mémoire destiné à leur proche et amis disparus.

Durant cette journée, les invités ont pu rendre un dernier hommage en déposant sur un arbre du souvenir le prénom de leur proche.



3.3.2. Registre d'appréciation du service

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposés et exécutés lors de la crémation.

Il convient de préciser que ce registre est utilisé comme un registre du souvenir sur lequel sont laissés des messages de sympathie destinés aux défunts et familles. Les familles expriment le plus souvent directement auprès du personnel du crématorium leur satisfaction pour l'accueil, l'organisation et le déroulement du dernier hommage rendu au défunt.

Synthèse des résultats

Niveau	
Excellent	≥ 95%
Très bon	de 90% à 94,9%
Bon	de 85% à 89,9%
Moyen	de 80% à 84,9%
Mauvais	< 80%

Evolution (+/- 5 points)	
▶	Stable
▲	Hausse
▼	Baisse

	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	CUMUL 2022	Rappel 2021	Evolution (2022 / 2021)
Nombre de questionnaires	66	71	79	64	280	151	
La facilité à trouver le crématorium (signalétique)	95,4%	97,2%	96,2%	92,2%	95,3%	94,7%	▶
L'accueil	95,5%	100,0%	100,0%	98,4%	98,6%	98,7%	▶
Les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation	98,5%	100,0%	100,0%	100,0%	99,6%	99,3%	▶
Le confort des locaux	98,5%	100,0%	100,0%	100,0%	99,6%	98,7%	▶
L'hommage lors de la remise des cendres	98,3%	98,4%	100,0%	98,2%	98,8%	99,3%	▶
L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres (le cas échéant)	95,0%	100,0%	100,0%	100,0%	98,4%	100,0%	▶

4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE

4.1. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

4.1.1. Les horaires d'ouverture

Le crématorium est ouvert du lundi au samedi, de 8h30 à 18h00.
Les cérémonies et crémations sont planifiées aux horaires suivants :

Horaires des cérémonies	Horaires des introductions
8h45	9h15
10h15	10h45
11h45	12h15
13h15	13h45
14h45	15h15
16h15	16h45

4.1.2. Les moyens en personnel

L'équipe du crématorium est composée de deux personnes dont l'une est responsable du crématorium affectées à 100% au site :

Leurs missions quotidiennes concernent :

- L'accueil des familles,
- L'accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- La réalisation de cérémonie de recueillement,
- La réalisation des crémations,
- L'entretien des installations techniques,
- La tenue des registres de crémations et contrôles administratifs,
- Les prises d'ordres pour le crématorium,
- La tenue du planning de crémation et accueil téléphonique.

L'encadrement est assuré par Madame Julie BELLEFACE, Directrice de Secteur Opérationnel.

4.1.3. La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- La législation sur la crémation et ses évolutions récentes concernant le traitement des pièces anatomiques notamment,
- Les procédures internes en matière de gestion des crématoriums,
- Les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- L'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,

- Les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des équipements de crémation de crémation,
- La gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- Les consignes d'hygiène et de sécurité,
- La protection incendie,
- L'habilitation électrique H0B0 pour personnel non électricien.

4.2. LE COMPTE RENDU FINANCIER

4.2.1. Les tarifs des prestations de service public

Les tarifs pratiqués en 2022 sont les suivants :

En euros	Tarifs au 1er janvier 2022		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
TARIFS DES PRESTATIONS DE BASE			
Adulte	616.56 €	123.31 €	739.87 €
Enfants de 1 à 12 ans	308.28 €	61.66 €	369.94 €
Enfants de moins d'un an	154.14 €	30.83 €	184.97 €
Incinération des restes mortels:			
Volume cercueil adulte (sans cercueil)	616.56 €	123.31 €	739.87 €
Volume cercueil enfant (sans cercueil)	308.28 €	61.66 €	369.94 €
Cercueil suite à exhumation (restes + cercueil)	962.02 €	192.40 €	1 154.42 €
Incinération des pièces anatomiques :			
Pièce anatomique <30kgs et 100 litres	308.28 €	61.66 €	369.94 €
Pièce anatomique <60kgs et 200 litres	616.56 €	123.31 €	739.87 €
TARIF DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES			
Salle de cérémonie (non suivie d'une crémation, max 1h)	182.52 €	36.50 €	219.02 €
Réceptacle à cendres	41.11 €	8.22 €	49.33 €

4.2.2. La révision des tarifs

Les tarifs ont diminué de + 4,84 % par rapport aux tarifs pratiqués en 2021.

5. PERSPECTIVES 2023

- **Activité du crématorium**

Pour le crématorium, l'enjeu serait de rester sur le même volume d'activité positif de 2022. Pour cela, nous envisageons la mise en place d'une cellule réfrigérée afin de faire travailler le créneau de 8H45 plus régulièrement, et ainsi de créer un horaire de cérémonie supplémentaire en fin de journée.

- **Enquêtes de satisfaction dématérialisées**

A compter d'avril 2023, OGF met en place pour ces crématoriums un nouvel outil simple et efficient, développé par la société CritizR, qui permet aux familles d'évaluer directement leur satisfaction sur leur smartphone ou leur ordinateur.

Les réponses sont collectées de manière transparente par l'application, sans intervention possible sur les résultats. Une restitution de ces résultats est possible avec beaucoup de précision sur la satisfaction des familles, la recommandation, le délai de réponse de nos collaborateurs.

Cette solution digitale permet de mettre fin aux enquêtes papiers et être ainsi en adéquation avec une démarche en faveur de l'environnement.

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 02/10/2023

ID : 024-212400378-20230926-D20230088-DE

